

François de Coninck, contribution au *Dictionnaire de Bruxelles, définition d'une ville par les gens qui y vivent, y passent ou y travaillent*, sous la direction de la Maison de la Francité / Éditions Labor en coproduction avec *Bruxelles, ville de la culture européenne*, mars 2000.

## **Bruxelles (en basse définition)**

**Bruxelles** : complexe linguistique immobilier (*ancien*. Capitale de la Belgique), politiquement déclassé. A vendre ou à louer, pour cause de divorce. Avec douche nationale, cuisine interne, dépendances historiques, chambres communautaires, cabinets séparés, salon de l'auto, raides chaussées, fond de commerce européen, chantiers ouverts et centres fermés. Nombreuses voies de garage. Pour rénovation ou transformation (voir *Permis de bâtir*).

François de Coninck